

# GENRES DE TEXTES ORAUX ET LA SUBJECTIVITE DE L'ENONCIATEUR

GLAÍS SALES CORDEIRO

(Université de Genève – Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation)

TANIA REGINA TASCETTO

(Universidade Federal de Santa Maria – Programa de pós-graduação em Letras)

*ABSTRACT: In this text, we try to understand the dialectical relationships between the generic dimensions (textual genre), socio-historically determined in the academic circle, and the subjectivity traces the enunciator leaves in his talk together with the effects of sense which are produced. More specifically, we focus our attention on the subjectivity traces characterizing the preliminary part of two round-table conferences taking place in a congress on Linguistics in Brazil. Our data reveal a socio-historic subject capable of placing himself in the text and taking the responsibility of his enunciation on the basis of the characteristics of the textual genre by using a syntax which privileges a non-effacement of the enunciator. This produces an effect of non-dissociation that reflects itself in the behavior of the audience, which is invited to co-construct the spoken text, i.e. in a co-enunciative way. By this interaction, the enunciator seems to seek for the audience comprehension, unfolding an explicit heterogeneity attitude in a conscious dialogism.*

*KEYWORDS: textual genres; subjectivity traces; round-table conference; enunciation; interaction.*

## Introduction

L'université est en général associée à l'acte de lire et écrire. Elle est un lieu de circulation et de socialisation des savoirs. Mais les savoirs peuvent également circuler à travers des genres oraux formels publics comme, par exemple, des conférences, des exposés, des débats. Ces genres sont le produit d'une construction socio-historique où, lors de l'énonciation, le locuteur imprime ses marques de subjectivité.

En même temps qu'il relève d'une parole planifiée et interactive, le texte oral formel public est conçu, et par conséquent fictionnalisé (Schneuwly, 1994), en fonction de l'ensemble des paramètres du contexte énonciatif: le lieu social où s'inscrit la production, ses buts, le statut de l'énonciateur et

*Estudos Linguísticos/Linguistic Studies, 3, Edições Colibri/CLUNL, Lisboa, 2009, pp. 171-184*

du(s) destinataire(s). Dans l'interaction avec l'auditoire, l'énonciateur doit gérer d'une part, la structure compositionnelle des contenus (plan du texte) et la mise en texte (l'usage de diverses unités linguistiques assurant la connexion et la cohésion), toutes les deux relativement stéréotypées, et d'autre part, les marques linguistiques et paralinguistiques propres à sa subjectivité. De manière intriquée, ces dernières se révèlent soit dans l'usage particulier des ressources de la langue (voix active ou passive, paraphrases ou citations, modalisations, etc.), soit dans l'usage de la prosodie, de l'expression corporelle et de la gestualité de l'énonciateur<sup>1</sup>.

Dans cette contribution, nous essayons de comprendre les rapports dialectiques entre les dimensions génériques déterminées par les conditions socio-historiques du milieu académique-scientifique et les marques de subjectivité forgées par l'énonciateur dans son texte afin de produire des effets de sens. Plus spécifiquement, nous tenterons d'analyser les marques de subjectivité caractéristiques de la phase d'ouverture de deux communications orales faisant partie d'une table ronde dans le cadre d'un colloque en linguistique organisé par une université brésilienne.

### 1. Activité langagière, genres du discours et genres de texte

L'activité humaine est la plupart du temps médiatisée par le langage. Cette médiation se concrétise à travers d'énoncés concrets, individuels et uniques, vu qu'ils sont énoncés dans le *hic et nunc* (Bakhtine, 1929/1999). Malgré son caractère individuel, l'énoncé reflète les conditions particulières et les finalités communicatives d'une sphère de l'activité humaine et est stabilisé dans la situation sociale plus immédiate à partir de l'usage d'entités linguistiques (types) relativement stables, ce que Bakhtine appelle les genres du discours. Compte tenu de l'hétérogénéité de leur usage et de la structure compositionnelle des énoncés, en résultent des formes discursives variées qui assurent une fonction et causent des effets de sens matérialisés dans et à travers la langue. Ainsi, on peut envisager des possibilités infinies d'utilisation de la langue tout comme un vaste répertoire de genres du discours.

Bakhtine (1929/1999) caractérise les genres du discours selon les éléments suivants: le contenu thématique, le style et la structure compositionnelle. Pour l'auteur, ces trois éléments se fondent et constituent le tout d'un énoncé, tout en étant marqués par la spécificité d'une sphère de communication. Le choix d'un genre est ainsi déterminé par la sphère d'utilisation de la langue, par la thématique, par l'ensemble des participants et par la volonté énonciative ou l'intention du locuteur.

La notion de genre du discours n'est cependant pas abordée d'un même point de vue dans l'œuvre de Bakhtine. Comme le soulève Bronckart (1997:

---

<sup>1</sup> Au moyen âge, l'expression corporelle et la gestualité accompagnaient l'expression orale afin de produire des effets de sens. Aujourd'hui, l'usage des ressources multimédia contraint le locuteur à rester debout ou assis en limitant la gestuelle.

144), “la terminologie de Bakhtine est assez fluctuante, pour des raisons qui tiennent à l'évolution interne de l'œuvre et sans doute à des problèmes de traduction. (...) les genres sont le plus souvent *genres du discours*, mais parfois aussi *genres du texte*, et la qualification de leurs composants internes reste assez hésitante (...)”.

Pour notre part et à la suite des travaux de Schneuwly (1994) et Dolz & Schneuwly (1996), entre autres, nous défendons l'idée que toute pratique langagière est structurée par un genre de texte, organisateur global du contenu, du traitement linguistique et communicatif. Dans cette perspective, plus un genre est autonome par rapport à la situation immédiate de communication, plus l'appareil linguistique créé pour parler de la langue s'enrichit et se complexifie (Schneuwly, 1994). Cependant, une classification stable et définie n'est pas toujours possible, un genre de texte pouvant interagir avec un autre, ce qui met en évidence une certaine perméabilité entre les frontières des différents genres. Ce phénomène est naturel dans le langage puisque chaque énoncé est un maillon de la chaîne très complexe d'autres énoncés, des discours déjà dits, qui se rattachent selon un certain type de relation polémique (Bakhtine, 1929/1999). La négociation du signifié a ainsi lieu dans le cadre d'une confrontation entre le dit et le déjà dit, ce dernier étant historiquement marqué.

Par ailleurs, les genres de texte changent nécessairement avec le temps et les formations sociales. Ils relèvent des différentes formes du travail de sémiotisation à l'œuvre dans ces formations et peuvent se séparer des motivations qui l'ont engendré en devenant autonomes pour servir à d'autres finalités communicatives. C'est la raison pour laquelle ils font constamment l'objet d'évaluations (Bronckart, 2006).

## **2. Un genre de texte oral formel: la communication orale dans une table ronde**

Les rencontres entre chercheurs autour d'un thème commun sous la forme de congrès s'intensifient et s'élargissent à partir du XXe siècle comme une forme de socialisation des savoirs afin de contribuer à “l'affirmation des démocraties émergentes” (Hofstetter & Schneuwly, 2006). Ces congrès constituent également une forme d'opérer une standardisation de nomenclatures dans les domaines disciplinaires institués et de légitimer des nouveaux champs disciplinaires (Waquet, 2003). Progressivement, les rencontres scientifiques vont porter sur des thèmes spécifiques et réunir des chercheurs travaillant dans un même domaine disciplinaire.

Un congrès est une manifestation scientifique qui s'insère dans le domaine du collectif en même temps qu'il rend possible des discussions dans des petits groupes lors des différents types d'évènements ou sessions de communications. Un de ces évènements est la table ronde, composée de deux à quatre participants selon le temps prévu par les organisateurs du congrès. Chacun des participants a autour de vingt à cinquante minutes pour

sa communication, suivie d'un temps de débat avec l'auditoire, en général médiatisé par un modérateur.

La table ronde se caractérise par un échange ou une discussion sur un thème proposé, fruit d'une communication croisée entre plusieurs personnes. D'une part, ce type d'évènement permet aux participants du congrès d'établir des liens entre la thématique abordée dans une éventuelle conférence d'ouverture et les différents thèmes qui circulent dans cette manifestation scientifique. D'autre part, il leur permet d'accéder à différents points de vue sur des thèmes directement rattachés à la thématique générale du congrès.

En ce qui concerne le contexte énonciatif, la communication orale est le genre de texte qui caractérise une table ronde. Comme dans d'autres genres de textes oraux formels et publics où l'argumenter est l'action langagière dominante, la communication orale dans une table ronde présuppose une confrontation des positions soutenues dans une communauté scientifique donnée ou dans un domaine disciplinaire particulier. Dans cette perspective, les participants doivent être capables d'explicitier différentes problématiques de manière rigoureuse et de présenter des concepts de façon claire (Bourdieu, 1995). En outre, cette modalité d'échange se construit dans une interaction plus ou moins directe entre les participants de la table ronde (énonciateurs/destinataires), l'auditoire (destinataire) et le texte préalablement conçu, se définissant notamment par la nécessité de produire un certain impact sur les destinataires dans un laps de temps limité.

Afin de mieux saisir les caractéristiques du genre de texte "communication orale dans une table ronde", nous nous sommes basées sur les travaux de l'équipe genevoise (Bronckart, 1997; Schneuwly, 1994; Dolz & Schneuwly, 1996 et 1998, entre autres). A partir des caractérisations de genres voisins proposées par les derniers auteurs et de quelques exemples du genre dont nous disposons, nous avons essayé de le définir en tenant compte de ses dimensions essentielles: sa structure compositionnelle, le contenu thématique, les mécanismes de textualisation et de prise en charge énonciative utilisés par l'énonciateur.

Dans sa structure compositionnelle, une communication orale dans le contexte d'une table ronde débute par une phase d'ouverture avec des remerciements ritualisés. Ce rituel peut avoir plusieurs formes: parfois, le chercheur remercie les organisateurs de l'invitation, se présente brièvement et passe directement à l'introduction du thème de sa communication; d'autres chercheurs préfèrent contextualiser leur exposé en donnant un bref aperçu de leur trajectoire académique afin de tisser des liens avec la thématique de la manifestation scientifique et/ou de la table ronde. Ensuite, le thème de la communication est annoncé et, éventuellement, le plan de l'exposé. En général, ces informations sont projetées de manière résumée au rétroprojecteur ou, plus récemment, à travers un diaporama informatisé, en même temps que le locuteur les développe oralement.

L'étape suivante correspond au développement du thème de la communication. Dans certains cas, le cadrage théorique est présenté, suivi de la démarche méthodologique, des éventuels résultats et conclusions. Parfois, le

thème est développé à l'intérieur d'une discussion d'ordre théorique sans que les conclusions soient obligatoirement présentées.

Le texte de la communication orale est conçu et planifié préalablement. Soit il est lu à voix haute, soit il est construit sur le moment à partir des diapositives. Dans le premier cas, le texte constitue plutôt un écrit oralisé, fictionnalisé en fonction de l'occasion et du congrès où il aura lieu; sa logique de construction vise à produire un effet d'immédiateté. Dans le deuxième cas, le locuteur n'a pas toujours un texte écrit qui organise son exposé et construit son texte au fur et à mesure que les diapositives défilent sur l'écran de son ordinateur. Il s'agit d'un texte formel assoupli par une parole de caractère plus informelle, "enchaîné [cependant] à plusieurs écrits" (Rojo, 2006: 470) puisque traversé par l'usage de ressources multimodales qui jouent un rôle au niveau de la planification et évitent les digressions ou les détours inutiles ainsi que le respect du temps imparti à l'exposé.

Une analyse plus approfondie des rapports entre le texte écrit (diapositives) et le texte oral (communication) serait sans doute fondamentale mais ne fait pas l'objet de notre contribution. Dans les communications orales que nous avons analysées, les diapositives ont été largement utilisées par les chercheurs comme un organisateur du texte oral ou pour établir un rapport de co-énonciation avec l'auditoire. Ce rapport semble être actuellement de plus en plus accentué vu que la lecture d'un texte écrit, parfois dans un ton monocorde, peut desservir le locuteur.

En ce qui concerne les mécanismes de textualisation, l'utilisation d'organiseurs textuels logico-causaux ("donc"; "c'est pour cette raison"; "ainsi") et temporels ("maintenant"; "actuellement"; "puis") est fréquente dans une communication orale, tout comme celle du futur proche ("je vais parler de"; "nous allons présenter"; "on va voir") lors de la présentation du plan du texte ou des différentes étapes de développement du thème. Le présent de l'indicatif et le passé composé sont aussi des temps de verbe largement employés dans ces dernières. À l'opposé, les chaînes anaphoriques sont pratiquement absentes dans les exemples analysés.

Du point de vue de la prise en charge énonciative, la communication orale se caractérise par une neutralisation de l'énonciateur (utilisation du "on", du "nous", des modalisateurs logiques et appréciatifs) et une objectivation des contenus. S'ajoute à cela la gestion des différentes instances énonciatives: par exemple, l'utilisation de formules d'interpellation de l'auditoire pour mieux déterminer le contexte de la communication et/ou le parcours académique du chercheur pour éclairer un point obscur ("j'espère que mon exposé est suffisamment clair") ou pour interagir avec les moyens multimédia utilisés lors de la communication ("est-ce que vous m'entendez au fond?"). La référence à ce qui a déjà été présenté dans le colloque ou par le collègue de table sont également fréquentes, aussi bien pour nouer des rapports avec les différentes communications que pour abrégé le temps de parole.

La gestion de tous ces paramètres révèle le rapport complexe entre les voix convoquées dans ce genre de texte et le déroulement de ce dernier: le

locuteur quitte la parole planifiée pour “converser” *on-line* avec l’auditoire dans un ton différent de celui qu’il utilise pendant son exposé. Cette intervention produit un effet d’entrée du nouveau, de ce qui est produit ici et maintenant. Parallèlement, les marques prosodiques dues aux différentes intonations, à la gestion du rythme et du débit de la parole, les emphases et la syllabation, constituent autant des stratégies utilisées pour produire un effet de co-énonciation ou pour souligner l’importance de certaines assertions et assurer la progression du texte.

Maintenant que nous avons ébauché les dimensions génériques d’une communication orale dans le contexte d’une table ronde en milieu académique-scientifique, parcourons le versant concernant les marques de subjectivité forgées par l’énonciateur lors de l’énonciation de son texte.

### 3. Les marques de subjectivité chez l’énonciateur

Du lieu d’énonciation d’où parlent les chercheurs, en tant qu’acte de langage qui définit leur statut, se manifeste un locuteur/énonciateur qui pour parler de soi-même, soit envahit les diverses instances interlocutrices de façon polyphonique, soit s’efface linguistiquement en tant qu’instance énonciatrice et se dissimule sous le masque du référent.

L’image que ce locuteur projette de soi est celle d’une figure qui oscille entre un positionnement en *je* ou en *nous/on*, lorsqu’il appelle son interlocuteur à participer avec lui dans l’activité langagière ou lorsqu’il se dépouille de toute trace de subjectivité afin que son dire s’investisse du statut d’un parler compétent, légitimé par l’institution, par l’académique.

Le discours ne se réduit pas à un dire explicite puisqu’il est traversé de manière permanente par son revers. Dans le discours académique, les marques de subjectivité constituent une rupture dans le fil discursif, dont l’intention est celle de voiler le sujet et de le confronter avec l’autre présent dans une altérité qui, à vrai dire, a la fonction de l’identifier comme sujet énonciateur. Une adhésion explicite à son propre dire présente des formes spécifiques opérationnalisées dans les commentaires méta-énonciatifs au moment où la formulation appréciée est celle d’un autre discours auquel se prête l’auto-approbation du dire. Dans l’oralité, le sujet quitte le texte et se montre comme s’il ouvrait une parenthèse, qui peut être indiquée à travers un geste, une reprise d’une explication, un marquage d’un autre lieu. Le sujet, lorsqu’il quitte le texte et se positionne, reprend ou justifie son lieu en adhérent ou non au dire de l’autre.

L’altérité se manifeste dans le fil du discours, soit de forme explicite – l’hétérogénéité montrée –, soit de forme implicite – l’hétérogénéité constitutive –, dans l’évocation de discours autres. Quant à la première forme, l’autre se rend présent à travers des manifestations marquées, des séquences délimitées dont les sources d’énonciation peuvent être repérées; dans la deuxième, la voix de l’autre ne se fait pas remarquer à la surface du discours mais peut être repérée moyennant des hypothèses formulées à propos de la constitution

de l'instance discursive analysée et les croisements possibles avec d'autres discours. L'une et l'autre constituent des formes de rapport entre le discours et l'extérieur.

Authier-Revuz (1982; 1990) considère que les deux niveaux d'hétérogénéité montrée, la marquée (lorsque la présence de l'autre se circonscrit explicitement à travers des marques linguistiques: discours direct/indirect; négation; métadiscours) et la non-marquée (lorsque l'autre est inscrit dans le discours mais sa présence n'est pas explicitement dénotée: discours direct libre; imitation), sont, en vérité, des formes linguistiques de représentation de différents modes de négociation du sujet avec l'hétérogénéité constitutive. L'hétérogénéité non-marquée se présente comme une forme plus risquée de négociation parce qu'elle est plus difficilement contrôlée par le sujet. A vrai dire, elle ressemble à une tentative de sa part d'explicitement la présence de l'autre dans le fil discursif à partir de l'harmonisation des différentes voix qui traversent son discours dans une quête à l'unité, même si cette dernière est illusoire. Dans le discours académique, cette négociation de la part du sujet est montrée à travers le rapport au *tu-autre*<sup>2</sup>. Outre l'insertion harmonieuse de cet *autre* dans son discours, le sujet essaie, à travers ces manœuvres discursives, de se faire accepter dans le cercle académique, en invitant le *tu-autre* à co-énoncer le texte. La co-énonciation est une manière pour l'énonciateur de marquer sa position comme étant un membre d'un groupe, même si elle est déguisée par son désir de dominance, son illusion d'unité.

Dans le discours académique, le sujet ne se positionne pas *in praesentia* mais sa présence est pleinement reconnue *in absentia*. Ceci équivaut à dire que l'utilisation du *je* n'a pas besoin d'être explicite pour qu'il soit identifié comme étant l'énonciateur: ce dernier peut être marqué par une autre étiquette qui, dans le discours académique, selon l'intention du sujet énonciateur, peut provoquer un impact plus grand que celui de l'utilisation explicite du *je*. Le résultat final est que l'effet produit par cet acte – le déplacement du *je* à *nous/on*, l'utilisation de modalisateurs ou du *discours paraphrasé* – peut constituer l'acceptation ou l'exclusion du sujet dans l'académique. C'est également ce que le retour du dire, qui se tourne vers soi même, parcourt pour faire apparaître ce qui dans le dire est de l'ordre d'une présence qui le fonde, l'amène et le remplit à travers des figures (accord, adhésion) disant du *un* réalisé en *un* dire. Par conséquent, la nomination du sujet se fait dans la version du bien-dire du discours académique.

On fait référence ici à la nomination assumée comme acte personnel a son origine dans un mode *un* du dire: pas la nomination qui n'est plus légitimée par le fait d'être en accord avec ce qui est permis, mais celle d'une nomination légitimée dans sa dimension d'acte accompli par le sujet énonciateur, marquée par la dominance du *je*, sujet du verbe dire, par des mots

---

<sup>2</sup> Dans son étude, Authier-Revuz déplace et insère l'idée de *l'autre* dans la psychanalyse, un champ que Bakhtine n'étudie pas. Par conséquent, l'auteure évoque *l'autre de l'inconscient* et Bakhtine évoque *l'autre de l'interlocuteur*. Dans cette contribution, nous suivons la position de Bakhtine, qui se réfère à *l'autre polyphonique*, mais nous utilisons le terme *tu-autre*.

qui disent l'implication active du sujet dans cette nomination (Authier-Revuz, 1998). L'implication de l'énonciateur se trouve représentée de façon plurielle: dans l'utilisation du *nous/on* avec la valeur du *je*; dans l'utilisation de la prosodie et des gestes ou des expressions faciales, régie par des normes, des convenances ou des prudences individuelles. Elle ne relève nullement de la restriction impersonnelle étant, au contraire, établie à un niveau personnel: un dire qui ose, qui risque.

Ce qui fait apparaître cette image du dire qui instaure la nomination, c'est la rencontre du pouvoir sur le réel et la liberté jetée dans la langue (Authier-Revuz, 1998). C'est dans ce cadre qui s'inscrit le *un* d'une coïncidence renforcée entre l'énonciateur et son dire. Cette forme de bien nommer met en scène un énonciateur qui réussit un mieux dit que son vouloir dire; un énonciateur réalisé par ce qui, dans ses mots, lui échappe, en pouvant dire mieux ce qu'il ne savait pas dire. Autrement dit, le sujet du discours académique dit les choses mieux lorsqu'il les dit par la voix d'autrui.

Ce qui est particulier dans ce mouvement énonciatif du bien-dire, c'est qu'il constitue la figure d'un bonheur du dire que le sujet semble contrôler à travers des manœuvres discursives assurant ce dire. En d'autres mots, le sujet cherche la voix de l'autre ou essaie de voiler sa propre voix afin de tenter de mettre en scène un discours du bien-dire.

#### **4. Les marques de subjectivité dans la phase d'ouverture d'une communication orale dans une table ronde**

Nous passons maintenant à la présentation et analyse des données recueillies. Elles proviennent d'une table ronde<sup>3</sup> composée de deux intervenants (I1 et I2), chacun ayant eu environ trente minutes pour sa communication orale, et d'un discutant, responsable également par la gestion du débat.

Comme évoquée antérieurement, une communication orale s'initie par un rituel de remerciements qui précède l'annonce du thème de la communication. S'en suit, en général, la présentation du plan de l'exposé, celle-ci pouvant être accompagnée de la projection de diapositives ou de transparents visant une meilleure compréhension de la part de l'audience.

Afin de mettre en évidence les marques de subjectivité de l'énonciateur dans la phase d'ouverture des deux communications orales analysées, nous présentons ci-après des extraits illustrant les marques de subjectivité repérées (en **gras**) ainsi que l'analyse de ces marques qui sont au nombre de cinq: le déplacement du sujet; l'emploi du pluriel de majesté (NOUS) à la place du JE; les modalisations; la référence à des énoncés antérieurs; les traces d'interaction avec l'audience.

---

<sup>3</sup> Les extraits ici analysés sont issus de deux communications orales présentées dans une table ronde dans un colloque en linguistique organisé par une université brésilienne. Les intervenants ont gentiment autorisé l'analyse des données.



#### 4.1. Le déplacement du sujet

I1: ... donc **mon parcours est**:: réellement l'analyse du discours et qui pendant les années à la fin des années quatre-vingt-dix euh **a évolué vers ce que nous appelons aujourd'hui** l'analyse critique du discours **parce que les gens se sont rendu compte que** l'interaction humaine et le langage...

I2: **je n'apporte** rien de nouveau ici... donc c'est un moyen de construction de sens dans n'importe quel milieu social et **là on aura l'idée** de stratification que hier A. ((le chercheur qui a fait la conférence d'ouverture du colloque)) mentionnait et **peut-être que j'ai /peux montrer** de nouveau cette idée qu'il y a la lexico-grammaire la sémantique et le contexte l'idéal c'est justement **qu'on touche** ces trois niveaux mais **qu'on reste** pas sur un seul de ces niveaux et **ce qu'on voit plusieurs fois et c'est peut-être ça le problème** y compris dans le traitement dans l'étude des genres textuels...

Nous voyons ici un redoublement de l'énonciateur en méta-énonciateur: JE → NOUS → ON: un éloignement du non-un qui traverse l'énonciation. L'énonciateur commence par JE tout en partant de son intérêt personnel mais son parcours n'est pas isolé; il faut chercher le non-un, traversé par l'hétérogénéité (Authier-Revuz, 2004).

Le mouvement consiste en constater le fait de la non-coïncidence et en faire représenter le deux/l'autre. Ce mouvement met en scène un essai de planification des effets potentiellement négatifs pour la co-énonciation de cette non-coïncidence lors de l'instauration du UN. Rappelons que le JE présent signifie ne pas solliciter l'accès, signifie être toujours là. Et le milieu académique n'est pas un sujet isolé; il constitue un groupe. Par conséquent, il y a une rupture dans l'énonciation du JE pour que le NOUS s'établisse.

L'utilisation du JE peut se confondre avec l'énonciateur, compris seulement comme personne isolée de sa communauté, tandis que le NOUS se réfère à l'énonciateur en tant que personne revêtue d'un caractère d'autorité intellectuelle qui co-énonce son texte avec ses pairs. On observe, par exemple, que lorsque I1 dit "... **mon parcours est**:: ((énonciateur compris comme personne)) **a évolué vers ce que nous** ((énonciateur investi de l'autorité intellectuelle) **appelons**" et I2 mentionne que "**je n'apporte** ((énonciateur compris comme personne)) ... et **là on aura** ((énonciateur investi de l'autorité intellectuelle) **l'idée** ... et **peut-être que j'ai/peux montrer** de nouveau ... **qu'on touche** ... **ce qu'on voit plusieurs fois** ...", ce jeu énonciatif est très présent et l'effet produit est celui d'une co-énonciation.

#### 4.2. L'emploi du pluriel de majesté (NOUS) à la place du JE

I1: ... alors **les études récentes dans le domaine** de l'analyse critique du discours et de la sémiotique sociale pointent la question large de ce que ((**nous**)) **appelons** la multimodalité dans tous les genres textuels...

I2: ... bon euh naturellement vous ((l'audience)) savez déjà que **notre perspective théorique** est celle...

L'emploi du NOUS en tant que *pluriel de majesté* pointe vers une forme plus solennelle et moins définie qui dé-caractérise le sujet énonciateur, comme si elle indiquait de fait une pluralité. Cependant, le JE se confond avec le NOUS: une personne non pluralisée, seulement amplifiée. Dans les communications analysées, nous n'avons pas identifié un grand nombre d'énoncés de ce type, contrairement aux résultats d'analyse obtenus dans une étude précédente portant sur un corpus de textes écrits (Taschetto, 2002). Nous pouvons faire l'hypothèse que dans les interactions face-à-face plus formelles la proximité physique avec le destinataire joue cependant un rôle, amenant l'énonciateur à se positionner en tant que JE ou encore à interagir avec l'audience en établissant ainsi une situation de co-énonciation.

Dans les extraits présentés, nous pouvons également saisir une certaine ambiguïté dans les énoncés des intervenants: I1 se réfère aux "**études récentes dans le domaine**" ou évoque "ce que ((nous)) **appelons...**"; I2 rappelle "**notre perspective théorique**". Dans les trois exemples, on ne peut pas déterminer avec certitude si le pluriel de majesté est employé en référence au JE, aux intervenants de la table ronde ou à une communauté plus large de chercheurs. Par conséquent, l'effet de sens produit est celui d'être en consonance avec le bien-dire du milieu académique revêtu d'un caractère d'autorité intellectuelle (Goffman, 1981).

#### 4.3. Les modalisations

I1: ... je vais prendre quelques textes comme exemple ... **pour** euh **essayer** euh euh **de projeter une analyse possible** euh multimodale...

I2: ... **peut-être que j'ai** /peux montrer de nouveau cette idée qu'il y a la lexico-grammaire la sémantique et le contexte **l'idéal c'est justement** qu'on touche ces trois niveaux mais qu'on reste pas sur un seul de ces niveaux et ce qu'on voit plusieurs fois et **c'est peut-être ça le problème** y compris dans le traitement dans l'étude des genres textuels... **je pense** comme I1 que **l'important c'est** que petit à petit on euh **il serait important** qu'on puisse intégrer ces questions...

Ici, le sujet énonciateur modalise sa nomination dans l'instance du devoir dire: le langage ne doit pas être autoritaire. L'autorité se montre lorsque le sujet cherche à marquer sa présence en mettant en place un jeu de stratégies discursives de persuasion. Le JE est présent mais la modalisation voile sa présence – une présence marquée par l'absence. Ce procédé met également en évidence le caractère non achevé de la science puisqu'il permet à l'énonciateur de se prononcer: "**je pense**"; "**peut-être**". Le jeu énonciatif chez I2 est clair: "**je pense que ... l'important c'est**"; "**il serait important**". Autrement dit, JE suis autorisé, à partir des réflexions ici présentées, à montrer ce que JE et TU devons faire. Le TU est ainsi invité à assumer le rôle de co-responsabilité.

#### 4.4. La référence à des énoncés antérieurs

I1: ... je n'ai pas beaucoup de temps pour montrer mais je vais au moins aborder... – bien **comme tout le monde le sait on en a beaucoup parlé ici dans ce colloque...**

I2: ... ça c'est très important et:: je pense **comme I1** que l'important c'est que petit à petit on euh il serait important qu'on puisse intégrer ces questions...

Comme nous avons évoqué précédemment, la référence à des énoncés antérieurs est une caractéristique du genre communication orale dans une table ronde. Mais elle constitue également une marque de subjectivité de l'énonciateur. En même temps qu'elle lui permet d'approfondir la thématique principale d'un colloque en se référant à d'autres interventions, la référence à la parole d'autrui produit un effet de connivence, de complicité entre les intervenants ainsi qu'un effet d'immédiateté. L'énonciateur, en se saisissant de ce procédé, comme il veut et quand il veut, montre son insertion dans le lieu d'énonciation, le colloque en question, et crée l'illusion du nouveau, du tout récent, d'une production *on-line*.

#### 4.5. Les traces d'interaction avec l'audience

I1: ... et voilà mon parcours alors / **pour que vous puissiez comprendre** réellement ma / mon histoire parce que l'histoire des gens c'est toujours très important...

I2: ... **vous m'entendez?** parce que ça c'est un moyen sémiotique que je maîtrise mal... ((rires)) ((l'intervenant parle du type de microphone))

Le deuxième exemple illustre la vérification de la transmission physique du message à l'audience, ce qui permet d'établir les conditions de partage des manières de dire et du sens de celles-ci. Il s'agit d'une stratégie visant la prévention d'un possible refus de co-énonciation d'une manière de dire, c'est-à-dire le risque de non-transmission "du" sens (Authier-Revuz, 2004). Cet effet est également présent dans la question que I1 pose à l'audience: par le fait de savoir qui je suis et d'où je viens, vous (l'audience) pouvez établir le sens qui est ici construit dans mon énonciation.

### 5. En guise de conclusion...

Les analyses réalisées nous permettent d'observer que le sujet qui circule dans un genre oral formel et public, comme la communication orale dans une table ronde, est un sujet qui peut "adopter des registres relativement plus informels et détendus" (Rojó, 2006: 481).

Comme nous l'avons montré dans la partie présentant les caractéristiques de ce genre, le texte proféré par l'énonciateur est planifié de façon préalable mais il se construit dans l'interaction avec l'audience. Ce texte est

fictionnalisé en fonction des paramètres du contexte énonciatif: le lieu social où s'insère la production – le milieu académique; ses finalités – représenter et soutenir des positions prises au sein d'une communauté donnée ou d'un courant scientifique; du destinataire – des chercheurs intéressés par la thématique de la table ronde et le débat qu'y pourra avoir lieu. Parmi ces différents paramètres, la prise en compte du destinataire est l'un des plus importants, surtout dans la phase d'ouverture de la communication, vu que dans cette phase l'énonciateur établit un premier contact avec l'audience tout en respectant les caractéristiques d'un genre de texte formel et public qui implique néanmoins une interaction face-à-face.

Nos données révèlent que dans la phase d'ouverture d'une communication orale dans une table ronde, le sujet énonciateur cherche à interagir avec l'audience (le public et parfois les collègues intervenants) et à la faire participer dans la construction du texte oral, c'est-à-dire, à établir une co-énonciation. Ceci peut peut-être expliquer la basse fréquence d'unités linguistiques caractéristiques des genres de textes écrits comme par exemple la voix passive et les phrases impersonnelles dans les communications analysées. Dans ses analyses, Bronckart (1997) fait un constat semblable lorsqu'il affirme que la variante orale/écrite développe un rôle subordonné ou indirect et que le contexte influence les différences du registre lexical et syntaxique. Ainsi, la syntaxe de l'oralité semble privilégier un non-effacement de l'énonciateur en produisant un effet de non-éloignement qui se reflète dans le comportement de l'audience et qui capte son attention.

Effectivement, la phase d'ouverture des communications orales que nous avons analysées illustre bien ce phénomène. Cependant, comme nous l'avons déjà souligné, une communication orale est la plupart du temps le résultat d'un texte écrit ou accompagnée de diapositives. En ce sens, elle constitue un texte préparé et fictionnalisé en fonction d'une audience potentielle, étant conçu pour être lu ou dit, tout en produisant un effet d'immédiateté.

Par ailleurs, la représentation qu'a l'énonciateur de la science en tant qu'activité collective, spécifique au contexte énonciatif dans lequel s'inscrit ce genre de texte, se dévoile, du point de vue de sa subjectivité, dans la manière dont il cherche l'adhésion de l'audience, cette adhésion étant plus ou moins grande selon le degré d'autorité intellectuelle que lui attribue l'audience. Cette autorité ne constitue en aucun cas un acte investi dans l'exercice du pouvoir institutionnalisé; au contraire, elle est établie à partir de la reconnaissance d'une pratique construite de façon socio-historique.

En résumé, les résultats de nos analyses suggèrent que le sujet socio-historique se positionne subjectivement dans son autorité intellectuelle d'énonciateur, responsable de son énonciation. Il module sa parole à partir de son appropriation des caractéristiques du genre textuel en même temps qu'il cherche d'une part, des formes particulières de nomination et d'autre part, d'insertion de l'autre, en l'occurrence l'audience, dans le texte énoncé. Dans cette interaction, l'énonciateur semble chercher la compréhension de l'audience dans une attitude d'hétérogénéité explicite, dans une dialogie consciente.

**Références bibliographiques**

- Authier-Revuz, J. (1982). *Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours*. DRLAV, 26, pp. 91-151.
- Authier-Revuz, J. (1990). Heterogenidade(s) enunciativa(s). *Cadernos Lingüísticos*, 19, 25-45.
- Authier-Revuz, J. (1998). *Palavras incertas: as não-coincidências do dizer*. São Paulo: UNICAMP.
- Authier-Revuz, J. (2004). A não-coincidência interlocutiva e seus reflexos metaenunciativos. In *Entre a transparência e a opacidade: um estudo enunciativo do sentido*. Porto Alegre: EDIPUCRS, pp. 81-103.
- Bakhtin, M. (1929/1999) *Marxismo e filosofia da linguagem*. São Paulo: HUCITEC.
- Bourdieu, P. (1995). La cause de la science: commente l'histoire sociale des sciences sociales peut servir le progrès de ces sciences. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 106-107, 2-10.
- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Paris: Delachaux et Niestlé.
- Bronckart, J.-P. (2006). *Atividade de linguagem, discurso e desenvolvimento humano*. Campinas: Mercado de Letras.
- Goffman, E. (1981). *Forms of talk*. Oxford: Basil Blackwell.
- Dolz, J. & Schneuwly, B. (1996). Genres et progression en expression orale et écrite. Eléments de réflexions à propos d'une expérience romande. *Enjeux*, 37/38, 49-75.
- Dolz, J. & Schneuwly, B. (1998). *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*. Paris: ESF.
- Hofstetter, R. & Schneuwly, B. (2006). *Les manifestations scientifiques en sciences de l'éducation. Métier de chercheur, réseaux de sociabilités, enjeux des communications orales*. Document présenté à la journée du 03 novembre 2006 organisée par l'école doctorale de la section des sciences de l'éducation, l'Université de Genève. Consulté le 30 mai 2007 (accès limité) dans <http://blogs.unige.ch/fapse/Ecole-doctorale/drupal/?q=node/16>
- Rojó, R. (2006). As relações oral/escrita nos gêneros orais formais e públicos: o caso da conferência acadêmica. *Linguagem em (Dis)curso*, vol. 6, n.º 3, 463-493.
- Schneuwly, B. (1994). Genres et types de discours: considérations psychologiques et ontogénétiques. In *Les interactions lecture-écriture*. Bern: Peter Lang, pp. 155-173.
- Taschetto, T. R. (2002). *A presença do sujeito no discurso acadêmico: uma análise em projetos de pesquisa*. Thèse de doctorat en Linguistique appliquée. Pontificia Universidade Católica do Rio Grande do Sul.
- Waquet, F. (2003). *Parler comme un livre: l'oralité et le savoir (XVI-XX siècle)*. Paris: Albin Michel.

**Annexe****Conventions de transcription:**

- ( ) segment incompréhensible  
((rires)) remarques prosodiques, descriptions gestuelles et contextuelles du transcrip-  
tueur  
/ interruption lors d'une autocorrection ou reprise  
--- remarques, digressions ou parenthèses qui interrompent l'exposé  
:: allongement d'une voyelle ou consonne  
Majuscules emphase de la part de l'intervenant

**Conventions de présentation des extraits:**

- ... indiquent l'omission d'une partie du texte  
**gras** indique le fragment de texte analysé